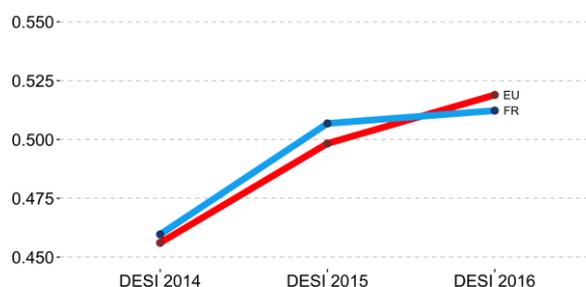
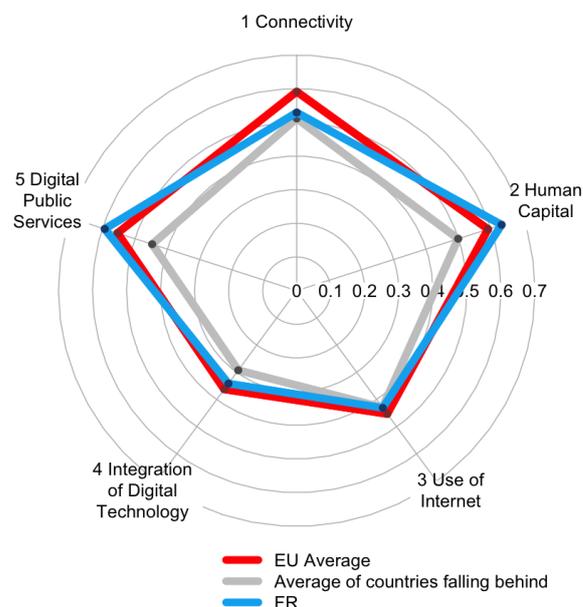


Indice relatif à l'économie et à la société numériques¹ 2016² Profil pays France

La France obtient une note globale³ de **0,51** et se classe à la **16^e** place sur les 28 États membres de l'UE. Au cours de l'année écoulée, la France a maintenu sa note générale en valeur (0,51), mais elle a reculé de deux places dans le classement. En effet, la France a perdu sa place en termes de connectivité, de capital humain et de services publics numériques. Pour ce qui est de la connectivité, tous les ménages français bénéficient d'une couverture en haut débit fixe et 71 % des ménages y sont abonnés. En revanche, seuls 45 % des ménages français ont accès au haut débit rapide. Sur le plan du capital humain, la France compte 81 % d'internautes dans sa population et 57 % des habitants disposent au moins de compétences de base; néanmoins, seuls 3,5 % des personnes ayant un emploi travaillent en tant que spécialistes des TIC. Concernant l'utilisation de l'internet, il semble que les Français ne l'utilisent pas beaucoup pour communiquer (la France accuse un retard en matière d'appels vidéo et de réseaux sociaux), mais ils effectuent volontiers des achats en ligne (pour 74 % d'entre eux) et regardent volontiers la télévision et des vidéos en ligne. Ils occupent d'ailleurs la première place dans ce domaine. L'intégration des technologies numériques par les entreprises est le domaine dans lequel les résultats de la France sont les moins bons. Toutefois, ses services publics en ligne se portent plutôt bien.

La France appartient à la catégorie des pays **accusant un retard**⁴, dans laquelle ses résultats sont supérieurs à la moyenne (la note de la France était légèrement inférieure à la moyenne européenne et, au cours de l'année écoulée, sa note a augmenté moins rapidement que celle de l'UE; par conséquent, la France fait partie du groupe des pays accusant un retard).

DESI	France		Catégorie	UE
	classé	note		
DESI 2016	16	0,51	0,44	0,52
DESI 2015	14	0,51 ⁵	0,44	0,5



¹ L'indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI) est un indice composite élaboré par la Commission européenne (DG CNECT) pour évaluer l'évolution des pays de l'Union européenne vers une économie et une société numériques. Il regroupe un ensemble d'indicateurs pertinents structurés en 5 volets: connectivité, capital humain, utilisation de l'internet, intégration des technologies numériques et services publics numériques. Pour de plus amples informations sur l'indice DESI, veuillez consulter la page suivante: <http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/digital-agenda-scoreboard>

² L'indice DESI 2016 est construit à partir d'indicateurs se rapportant principalement à l'année civile 2015 (sauf lorsqu'il n'y a pas de données pour cette année, auquel cas les données antérieures les plus récentes sont utilisées).

³ Les notes de l'indice DESI vont de 0 à 1 et augmentent selon le niveau de performance.

⁴ Pour l'indice 2016, la catégorie des pays accusant un retard comprend la Bulgarie, Chypre, la République tchèque, la Grèce, la France, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie.

⁵ L'indice DESI 2015 a été recalculé pour tous les pays de manière à refléter les mises à jour et les corrections apportées aux données de base de l'indicateur (mises à jour et corrections effectuées entre mai 2015 et janvier 2016). Par conséquent, les notes des pays et leur classement peuvent avoir changé depuis la publication précédente. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la note méthodologique DESI.